

Le calendrier 2014

Toute l'année je prépare mon orientation et mon affectation avec mes parents.

Fin août

Y Demandes d'orientation provisoires

Le collège vous donne le **DOSSIER de fin de 3^{ème}** (page 2)

1. Vous demandez au conseil la classe dans laquelle vous voulez que votre enfant passe (2^{nde} GT, 2^{nde} pro., 1^{ère} année de CAP).

Le conseil de classe fait une proposition d'orientation provisoire.

2. Vous faites des vœux d'affectation provisoires (spécialité + lycée).

Exemple : CAP Serrurier métallier + lycée Jules Garnier

Le conseil peut donner un avis sur la spécialité souhaitée.

Vous continuez à réfléchir...

Octobre

Y Sur le **DOSSIER de fin de 3^{ème}** que le collège vous transmet à nouveau, vous faites :

ATTENTION
Les demandes
et les vœux
deviennent
DÉFINITIFS

1. Votre **DEMANDE D'ORIENTATION définitive** (page 3)

2. Vos **VŒUX D'AFECTATION définitifs** (page 4)

Vous devez donner ce dossier complété au professeur principal.

Novembre

Y Décision d'orientation du chef d'établissement

Y Votre demande est validée si le chef d'établissement est d'accord.

Y Si c'est différent, vous discutez pour vous mettre d'accord.

3^{ème} conseil de classe

Décembre

Votre AFFECTATION et votre INSCRIPTION

Le jour du brevet, le collège vous donne votre **affectation**.
Vous devez ensuite récupérer le **dossier d'inscription**.

1. Vous êtes affecté

Y Vous devez contacter le lycée et **vous inscrire avant la date limite**.

2. Vous êtes sur liste supplémentaire

Y Vous serez admis si un autre élève ne va pas s'inscrire. Vous devez rester en contact avec le(s) lycée(s).

Y Il vous est conseillé de faire des nouveaux vœux au collège (avec le chef d'établissement, le CPE...) sur les places encore libres.

3. Vous n'êtes pas affecté

Y Vous devez faire des nouveaux vœux au collège (avec le chef d'établissement, le CPE...) sur les places encore libres.

Orientation et affectation

Après la 3^{ème}

3 grandes étapes

Votre enfant est en classe de 3^{ème}. Vous devez donc faire avec lui des choix importants pour son avenir.

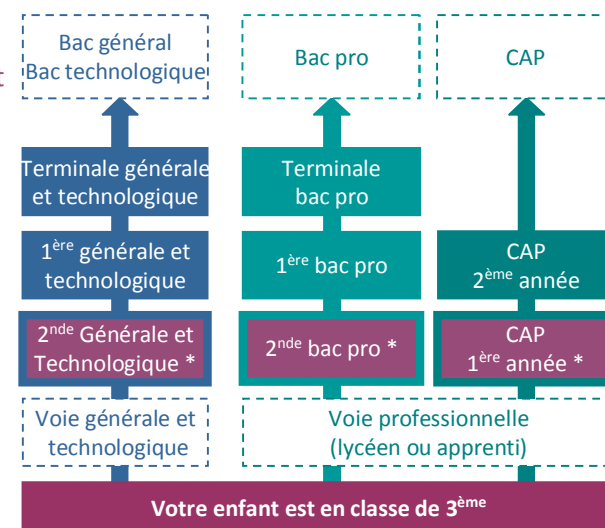
Ce document vous aidera à mieux comprendre l'orientation et l'affectation.

1. Orientation = passage * ou redoublement

Vous faites une **demande** au conseil de classe grâce au **dossier de fin de 3^{ème}**.

C'est le **chef d'établissement** qui prend la **décision d'orientation** en fonction du profil de votre enfant :

- motivation
- résultats scolaires
- comportement
- capacité de travail...



2. Affectation = place dans une formation et un établissement

Vous choisissez et faites des **vœux** sur le **dossier de fin de 3^{ème}**.

En fonction d'un **barème** et du **nombre de place qui est limité**, le **vice rectorat** vous donne une des places que vous avez demandées.

Vous devez donc bien réfléchir aux vœux sur le dossier! Votre choix est définitif!

Si je ne m'inscris pas au lycée, ma place risque d'être donnée à un autre élève.

3. Inscription au lycée

AVANT LES VACANCES, vous devez rendre le **dossier d'inscription** et donner les **papiers demandés au lycée**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, prévenez le lycée par téléphone. Vous pouvez aussi leur demander si vous pouvez envoyer les documents par courrier.

Comprendre l'affectation en voie professionnelle

L'affectation dépend de l'orientation et de AFFELNET

1. Les vœux d'affectation se font en fonction de l'orientation

Décision d'orientation du 3 ^{ème} trimestre		
2 nd e générale et technologique (2GT)	2 nd e bac pro. (2PRO)	1 ^{ère} année de CAP (1CAP)
2GT	//	//
2PRO	2PRO.	//
1CAP	1CAP	1CAP

VOEUX d'affectation possible(s)

2. Comment les places sont-elles données ?

L'application informatique AFFELNET calcule un **barème de points**. L'élève qui a le plus de points a la place.

Ce barème se calcule sur des **critères** qu'il faut connaître pour bien faire vos vœux.

Vous pouvez faire jusqu'à **4 vœux**.

Les critères pour calculer les points vers la voie professionnelle

Selon sa 3^{ème} (générale, DP6h, PDMF, DP ou SEGPA), la priorité pour les formations est

- FORTE** (600 points),
- MOYENNE** (300 points)
- NULLE** (0 point).

Exemples :

- 1^{ère} année de CAP maintenance des véhicules automobiles
- ↔ Priorité FORTE pour les 3^{èmes} DP6h, DP, PDMF et SEGPA (+600)
- ↔ Priorité MOYENNE pour les élèves de 3^{ème} générale (+300)
- 2^{ème} bac pro. maintenance des véhicules automobiles
- ↔ Priorité FORTE pour les élèves de 3^{ème} générale et DP6h (+600)
- ↔ Pas de priorité pour les élèves de 3^{ème} DP, PDMF et SEGPA (+0)

Retrouvez ces priorités sur le site internet du vice rectorat ou demandez au professeur principal.

Barème AFFELNET

- Rang du vœu**
Bonus 1^{er} vœu (+400 points)
Vœux suivants (0 point)
- Rapprochement**
Public & Public ou Privé & Privé (+250 points)
Public → Privé ou Privé → Public (0 point)
- Avis du chef d'établissement sur le vœu d'affectation (élèves de 3^{ème} uniquement)**
TRES FAVORABLE* (+800 points)
FAVORABLE (+300 points)
*Possible sur le 1^{er} vœu uniquement
- Notes**
(de 0 à 3200 points)
Moyennes annuelles multipliées par des coefficients qui dépendent de la spécialité demandée
Demandez ces coefficients au professeur principal ou au COP
- Compétences**
(de 0 à 1600 points)
Données par le professeur principal et prises en compte selon la spécialité demandée
Demandez ces compétences au professeur principal ou au COP
- Elève doublant de 3^{ème}**
(+600 points)

Exemples de barèmes sur une même formation dans un lycée privé :

Tous ces élèves sont dans un collège public et ont 10 de moyenne dans toutes les matières (1600) et obtiennent 15 (1200) à toutes les compétences.

- Elève **non doublant** : 1^{er} vœu + Priorité **FORTE** + Avis **FAVORABLE** = **4100**
- Elève **doublant** : 3^{ème} vœu + Priorité **MOYENNE** + Avis **FAVORABLE** = **4000**
- Elève **non doublant** : 1^{er} vœu + Priorité **MOYENNE** + Avis **FAVORABLE** = **3800**
- Elève **non doublant** : 3^{ème} vœu + Priorité **MOYENNE** + Avis **FAVORABLE** = **3400**

À RETENIR pour bien faire vos vœux en voie professionnelle

- Tenir compte de la 3^{ème} dans laquelle votre enfant est** et tenir compte des priorités vers certaines formations. Si vous souhaitez une formation pour laquelle il est moins prioritaire, parlez-en avec le professeur principal qui vous expliquera comment faire.
- Bien réfléchir au 1^{er} vœu** qui vous donne plus de points grâce au bonus de 400 points.
- Tenir compte du nombre de places et du nombre de demandes.** Plus une formation est demandée, plus les notes et les compétences de votre enfant devront être élevées. Il est conseillé de **faire 4 vœux**.
- Et surtout !!! Vous renseigner toute l'année et bien réfléchir. Un projet bien réfléchi donnera envie à votre enfant et obtiendra un bon avis du chef d'établissement.**

Comprendre l'affectation en 2nd GT

L'affectation dépend de l'orientation et de AFFELNET

Recrutements classiques

- Sectorisation*
- Dérogation possible*
- Calcul d'un barème

Recrutements particuliers

- Sélection sur dossier

→ Pour quasiment tous les enseignements d'exploration l'affectation est sur le lycée uniquement : Vous émettez des préférences sur la « fiche de préférences » qui vous seront confirmées le jour de l'inscription. **Les vœux sont de type : 2nd GT + Lycée (nom)**

→ Pour les enseignements d'exploration « Biotechnologie », « EATDD* », « EPS » et « SI+CIT », votre enfant est affecté dans le lycée et dans cet enseignement.

Exemple de vœu : EPS + Lycée Do Kamo

→ Affectation dans cette classe du lycée

Formations concernées : CSHAM, 2nde techno. Hôtellerie, 2nde adaptée

Exemple de vœu : 2nde techno. Hôtellerie + Lycée Escoffier (LPCH)

* Sauf EATDD, non sectorisé, pas de dérogation possible

À RETENIR pour bien faire vos vœux en 2nd générale et technologique

- L'enseignement d'exploration** est une **découverte**. Votre enfant pourra demander toutes les 1^{ères} quels que soient les enseignements suivis en 2nd.
- Toujours mettre un **vœu de type 2nd GT + Lycée** sur l'établissement de secteur.

Préparer son orientation et son affectation

QUI peut vous aider ?

- Le **conseiller d'orientation-psychologue** (présent au collège ou au CIO)
- Les **personnes du collège** (professeurs, CPE, chef d'établissement, documentaliste...)
- Les personnes de mon **entourage** (famille, amis, rencontres...)
- Les **fédérations de parents** d'élèves (UGPE, FAPEP, FCPE)

COMMENT et OÙ vous pouvez trouver des informations ?

- Au **CDI** du collège
- Au **centre d'information et d'orientation** (CIO) ou ses annexes www.ac-nouma.nc/cio/
10 rue Georges Baudoux à Nouméa ☎ 27 53 28
- Sur des **salons** ou des **forums**
- Aux **journées portes ouvertes** des lycées
- Sur **Internet**

Quelques adresses utiles : <http://www.ac-noumea.nc>
www.onisep.fr
<http://idcnc.nc/connaitre-les-formations/>